



Rapport Annuel 2011

BNP Paribas (Suisse) SA



BNP PARIBAS

| La banque d'un monde qui change

RAPPORT ANNUEL 2011
BNP PARIBAS (SUISSE) SA

SOMMAIRE

Une banque universelle	4
Une banque responsable	5
Message du Président du Conseil d'Administration et du Président de la Direction Générale	7
Conseil d'Administration	8
Direction	9
Rapport de gestion	11
Rapport sur les rémunérations	17
Comptes annuels consolidés	23
Bilan consolidé	24
Compte de résultat consolidé	27
Tableau de financement consolidé	28
Annexe relative aux comptes annuels consolidés	29
Rapport du réviseur des comptes consolidés	63
Comptes annuels	67
Bilan	68
Compte de résultat	71
Annexe relative aux comptes annuels	73
Rapport du réviseur	93
Adresses	96

UNE BANQUE UNIVERSELLE

Avec près de 1800 collaborateurs, BNP Paribas (Suisse) SA constitue un pôle majeur du Groupe à l'international. Implantée à Genève depuis 1872 et présente à Zurich, Bâle et Lugano, la Banque occupe une place de premier rang parmi les banques étrangères en Suisse de par sa compétitivité et son expertise dans le financement des matières premières, la qualité des prestations aux entreprises et institutionnels et son savoir-faire dans le domaine de la banque privée.

Par sa taille, les compétences rassemblées et le fait de pouvoir s'adosser à une expertise mondiale dans tous les domaines, l'activité de banque de financement et d'investissement (Corporate and Investment Banking - CIB) est appelée à jouer un rôle significatif auprès des entreprises suisses et étrangères ainsi qu'auprès des institutionnels helvétiques. Intimement lié à l'essor de Genève comme centre international du financement des matières premières, BNP Paribas (Suisse) SA est le leader mondial de cette activité et offre un éventail complet de services de financement relatifs à la transformation, au transport et à la distribution de ces produits.

Par sa présence historique en Suisse, le Groupe dispose également d'une longue tradition dans l'activité de banque privée et met tout son savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale au service des investisseurs privés. Investir à long terme, préserver le capital, optimiser le rendement sont les bases de la philosophie de Wealth Management.

Animés par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, ancrés depuis 140 ans en Suisse, nous sommes également « la banque d'un monde qui change ». Construite au fil du temps, la confiance de nos clients constitue le premier capital de BNP Paribas. Aussi, nous nous structurons autour de quatre engagements forts :

- Rester fidèles à notre mission première : le service à nos clients dans la durée.
- Accepter de prendre des risques tout en les contrôlant étroitement.
- Respecter une éthique commerciale rigoureuse.
- Être une banque responsable.

UNE BANQUE RESPONSABLE

BNP Paribas (Suisse) SA s'engage bien sûr par sa responsabilité économique en assurant les projets de ses clients mais, au-delà, (conformément à la Charte du Groupe*), en se reconnaissant trois autres responsabilités :

- Une responsabilité sociale par des pratiques loyales à l'égard de nos collaborateurs. Nous faisons de la diversité sous toutes ses formes un engagement fort et évalué. En matière d'emploi nous nous attachons à toujours donner la priorité au reclassement, en favorisant la mobilité interne et la formation.
- Une responsabilité civique, dans la lutte contre l'exclusion et la promotion de l'éducation et de la culture. Notre engagement sociétal se traduit aussi par l'action de mécénat de la Fondation BNP Paribas Suisse dans les domaines de la culture, de la santé, de la solidarité et de l'éducation.
- Une responsabilité environnementale. Nous veillons à l'impact environnemental tant de notre activité bancaire, via des politiques détaillées dans les domaines à risque, que de son fonctionnement propre.

Animées par des valeurs d'engagement, d'ambition, de créativité et de réactivité, dirigées selon des principes de management clairs - focus client, entreprendre en conscience des risques, valorisation des personnes et exemplarité -, inspirées dans leur éthique par le code de conduite de l'entreprise, les équipes de BNP Paribas œuvrent chaque jour, en Suisse et dans le monde, pour que la banque contribue à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Etre une banque responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

*Retrouvez l'intégralité de la Charte de responsabilité du Groupe sur notre site internet bnpparibas.ch



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DIFFICILE, BNP PARIBAS (SUISSE) SA A RETROUVÉ EN 2011 LE NIVEAU DE PROFITABILITÉ DE 2009 AVEC UN BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS DE CHF 414 MILLIONS, EN HAUSSE DE 14% PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

BNP Paribas (Suisse) SA a su adapter son dispositif, en étant plus sélectif dans l'utilisation de son bilan qui a diminué de 23% à CHF 33.8 milliards, ce qui s'est traduit par une baisse des revenus de 12% par rapport à 2010. La maîtrise des frais de gestion (en recul de 3% par rapport à 2010) conjuguée à une baisse du coût du risque et à des plus-values sur la cession d'immeubles ont permis de faire progresser le résultat d'exploitation de 16% par rapport à 2010.

Au 31 décembre 2011, les fonds propres consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA ressortent à CHF 4.0 milliards et le ratio de solvabilité (Bâle 2.5) à 23% par rapport au minimum requis de 12% pour les établissements classés en catégorie 3 selon la Circulaire FINMA 2011/2, démontrant la solidité financière de la Banque et sa capacité de résistance dans un environnement économique difficile.

BNP Paribas (Suisse) SA maintient ses positions de leader dans le financement des matières premières et de première banque étrangère dans l'émission d'obligations en francs suisses. Elle a par ailleurs renforcé son activité de Wealth Management.

Nous sommes fiers de la manière dont les équipes ont su maintenir le cap au service de nos clients dans une année 2011 marquée par de nombreux défis qui ont été relevés avec succès. La solidité de BNP Paribas (Suisse) SA et de son modèle diversifié en sortent renforcés. En 2012, BNP Paribas (Suisse) SA va poursuivre le travail d'adaptation qui lui permettra de rester l'un des acteurs bancaires les plus performants et demeurer la banque d'un monde qui change, au service de ses clients.



Georges Chodron de Courcel

Président du Conseil d'Administration



Pascal Boris

Président de la Direction Générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

Président	Georges CHODRON de COURCEL *	Directeur Général Délégué, BNP Paribas, Paris
Vice-Président	Michel HALPERIN * • +	Avocat au Barreau, Genève
Membres du Conseil	Jean CLAMON •	Directeur Général, BNP Paribas, Paris
	Jacques D'ESTAIS *	Responsable Investment Solutions, BNP Paribas, Paris
	Ulrich GYGI	Président du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne
	Marina MASONI	Avocate, Lugano
	Bruno MEIER	Administrateur, Founex
	Christophe R. GAUTIER +	Administrateur de sociétés, Zumikon
	Michel PEBEREAU	Président d'honneur, BNP Paribas, Paris
	Yves PERBEN * +	Administrateur, Corpofina, Genève
	Dominique REMY *	Responsable du Métier Structured Finance, BNP Paribas, Paris
	Peter G. SULZER • +	Administrateur de sociétés, Zurich
Secrétaire du Conseil	Philippe BERTA	Directeur des Affaires Juridiques
Secrétaire du Comité d'Audit	Philippe BERTA	Directeur des Affaires Juridiques
Audit Interne	Cédric PERRUCHOT	Directeur de l'Audit Interne
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA	

* Membres du Comité du Conseil

• Membres du Comité d'Audit

+ Membres du Conseil d'Administration

(indépendant au sens de la Circulaire FINMA 2008/24)

DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2011

Direction Générale

Pascal BORIS	Président de la Direction Générale
Marcel GAILLARD	Directeur Général
Jacques-Olivier THOMANN	Directeur Général
Hans-Juergen KOCH	Directeur Général
Patrick VOEGELI	Directeur Général
Paul PERRAUDIN	Membre de la Direction Générale
Igor JOLY	Membre de la Direction Générale
Pierre VRIELINCK	Membre de la Direction Générale
Rudy GUILLEMYN	Secrétaire



RAPPORT DE GESTION BNP PARIBAS (SUISSE) SA

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Après une reprise en 2010, l'économie mondiale a marqué le pas en 2011 avec une croissance de 3.8% contre 5.2% l'année précédente. Si l'activité des économies émergentes et en développement est restée soutenue avec une croissance de 9.2% pour la Chine et de 7.4% pour l'Inde, les pays avancés ont connu un net ralentissement de leur économie avec une croissance inférieure à 2% (1.8% pour les Etats-Unis et 1.6% pour l'Union européenne).

Les grands indices boursiers, plutôt bien orientés en début d'année 2011 grâce aux bons résultats des entreprises et à une politique économique américaine expansionniste, ont relativement bien résisté aux événements extérieurs qui ont marqué le premier semestre (séisme au Japon, printemps arabe), même si leur évolution a été quelque peu chaotique. La conjugaison de divers éléments à partir de l'été a entraîné de fortes perturbations sur les marchés financiers (chute des bourses, tensions sur les taux « périphériques » dans la zone euro et les CDS souverains), qui ont affecté le moral des agents économiques et les conditions d'accès au crédit. La dégradation par l'agence de notation Standard and Poor's de la dette souveraine américaine début août a contribué à cette évolution. Une des conséquences de la baisse marquée des indices de confiance et d'activité en juillet et août a été la montée des doutes sur la pérennité de la croissance. Ces craintes ont à leur tour alimenté la défiance pour les actifs risqués. Si les données économiques se sont redressées en fin d'année aux Etats-Unis, il n'en a pas été de même pour la zone euro où les signes d'une entrée en récession au quatrième trimestre se sont accumulés.

Face à une conjoncture hésitante qui ne permet pas une amélioration convaincante de l'emploi, la Fed a maintenu une politique monétaire très accommodante. Elle a renforcé son arsenal en septembre dans le but d'assurer des taux très bas sur toute la courbe et a laissé entendre qu'elle pourrait prendre des mesures quantitatives supplémentaires. A l'inverse, la Banque

centrale européenne (BCE) a dans un premier temps relevé son taux refi de 25 pb à deux reprises (avril et juillet) pour le porter à 1.5%. Alors que l'économie européenne accumulait les signes d'entrée en récession, elle a nettement infléchi son discours en septembre et a inversé sa politique monétaire en novembre à l'occasion de l'arrivée de son nouveau Président. La BCE a abaissé le taux refi de 25 pb à deux reprises, le ramenant à 1 % en décembre, et décidé de mesures inédites pour assurer le refinancement des banques.

Sur le front des devises, l'année 2011 a été marquée par une évolution heurtée de la parité EUR/USD (entre 1,30 et 1,50) se soldant par un recul de l'Euro (-3,1 %) face au dollar. La montée de l'aversion pour le risque et les difficultés de la zone euro se sont traduites par un net renforcement du franc suisse à partir du printemps 2011. La décision de la Banque nationale suisse en septembre de fixer un plancher à 1,20 pour la parité EUR/CHF s'est révélée efficace puisque le Franc suisse ne s'est apprécié que de 3,2 % face à l'Euro en douze mois.

Dans cet environnement économique difficile, le Groupe BNP Paribas a confirmé la solidité de son modèle. Le Groupe a ainsi généré un résultat net « part du groupe » de EUR 6.0 milliards malgré une dépréciation des titres souverains grecs à hauteur de 75%, soit EUR -3.4 milliards, une contraction de ses sources de financement en dollars (USD -53.0 milliards) et la mise en place d'un plan d'adaptation de la taille de son bilan et de ses activités en vue de dégager +100 pb de ratio common equity Tier 1 complémentaires d'ici fin 2012.

BNP Paribas (Suisse) SA, de par ses activités de financement du négoce des matières premières essentiellement en USD, a largement contribué à la réduction du funding en dollar du Groupe en diminuant le niveau de ses engagements de CHF 6.0 milliards, soit -35%, notamment par des cessions de crédits.

Cet environnement exceptionnel n'a pas épargné les autres activités de la Banque. L'activité Wealth Management a dû faire face à des sorties de capitaux en raison de la défiance à l'égard des banques de la zone

Euro, et des accords fiscaux signés par la Suisse avec l'Allemagne et le Royaume-Uni dans le cadre du projet Rubik.

Dans ce contexte exceptionnel, BNP Paribas (Suisse) SA a réalisé un produit net bancaire consolidé de CHF 1'011 millions, en baisse de -11.8% par rapport à 2010. Le bénéfice net consolidé avant impôts de CHF 413.9 millions s'inscrit en hausse de +13.5% grâce à une évolution favorable du coût du risque et à des plus-values de cession d'immeubles.

GROUPE BNP PARIBAS (SUISSE) SA

Dans les métiers de banque de financement et d'investissement, le champ d'activité du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA s'étend aux opérations de financements structurés, en particulier dans les domaines des financements sur matières premières et de l'export, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions. Dans le cadre des réorganisations résultant de l'intégration Fortis, l'activité de financement du shipping a été transférée à d'autres entités du Groupe au cours de l'année 2011.

L'activité de Wealth Management se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire et le conseil en matière de planification patrimoniale.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales à Monaco et aux Emirats Arabes Unis. La filiale, BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Ltd, localisée au Dubai International Financial Center (Emirats Arabes Unis), a été créée, le 16 novembre 2011. Dans le cadre de cette

création, le bureau de représentation de Dubaï sera fermé courant 2012.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le total de bilan du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 33.8 milliards en diminution de CHF -10.0 milliards, soit -22.9%.

A l'actif, les créances résultant de papiers monétaires d'un montant de CHF 7.1 milliards sont en baisse de CHF -4.8 milliards par rapport à 2010, provenant de la baisse de l'encours de T Bills de la BNS (CHF -2.9 milliards) et de certificats de dépôts souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris (CHF -1.6 milliard). Les créances sur les banques de CHF 8.3 milliards s'inscrivent en hausse de CHF +2.6 milliards sur le Groupe. Les créances sur la clientèle d'un montant de CHF 12.3 milliards sont en fort recul de CHF -5.8 milliards, soit -31.9%, provenant des activités de banque de financement et d'investissement, alors que les crédits de l'activité Wealth Management sont stables. Les créances hypothécaires de CHF 1.0 milliard sont en baisse de CHF -0.2 milliard. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 1.3 milliard enregistre une forte baisse de CHF -1.4 milliard par rapport à 2010, provenant d'une diminution du portefeuille actions de l'activité dérivés sur actions (CHF -1.6 milliard), en partie compensée par une augmentation du portefeuille de négoce sur obligations (CHF +0.2 milliard). Les immobilisations financières de CHF 2.2 milliards diminuent de CHF -0.4 milliard.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 7.8 milliards sont en recul de CHF -9.2 milliards par rapport à 2010, à mettre en relation avec la baisse des créances résultant de papiers monétaires, des créances sur les banques et du portefeuille de titres de négoce à l'actif du bilan. Les engagements envers la clientèle de CHF 20.7 milliards sont stables (CHF -0.7 milliard) malgré la baisse à l'actif des créances sur la clientèle (CHF -5.8 milliards). Les fonds propres consolidés s'élèvent à CHF 4.0 milliards.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements en relation avec les opérations de crédits documentaires pour les financements sur matières premières représentent CHF 18.9 milliards et progressent de CHF +1.1 milliard par rapport à 2010, conséquence du transfert des engagements au bilan vers des engagements hors-bilan pour réduire la taille du bilan. Les instruments financiers dérivés d'un montant de CHF 38.3 milliards sont en baisse de CHF -2.4 milliards. Les opérations fiduciaires totalisant CHF 0.4 milliard sont en recul de CHF -1.5 milliard, provenant du transfert auprès de la succursale de Guernesey des placements fiduciaires dans les devises secondaires effectués auparavant auprès d'une autre entité du Groupe.

Au compte de résultat, les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 1'010.7 millions, en baisse de -11.8% par rapport à 2010.

Au cours de l'exercice 2011, la présentation des produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre a été modifiée. Conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC-FINMA), les produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre sont enregistrés en résultat des opérations de négoce. Préalablement, ils étaient comptabilisés en résultat des opérations d'intérêts, respectivement en produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce et en charges d'intérêts. Le changement de présentation a également été appliqué aux données 2010.

Le résultat des opérations de négoce, qui affiche un gain de CHF 12.7 millions en 2011 (CHF 45.5 millions en 2010) provient de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre pour CHF 18.2 millions et des autres activités de négoce sur obligations et devises pour CHF -5.5 millions.

Les charges d'exploitation de CHF 584.0 millions sont en baisse de -2.8% par rapport à 2010. Les charges de

personnel de CHF 409.0 millions reculent de -6.2%, provenant principalement des coûts de restructuration liés à l'intégration Fortis en Suisse et à Monaco en 2010 et des synergies de dépenses qui en ont résulté. A l'inverse, les autres charges d'exploitation de CHF 175.0 millions progressent de +6.0% provenant des coûts des projets IT et des prestations du Groupe.

Compte tenu d'un recul des revenus supérieur à celui des dépenses, le coefficient d'exploitation se dégrade de 52.4% en 2010 à 57.8% en 2011. Le bénéfice brut du Groupe s'établit en 2011 à CHF 426.7 millions contre CHF 545.6 millions en 2010, soit une baisse de -21.8%.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de CHF 107.1 millions sont inférieurs de moitié à l'exercice précédent du fait des importantes dotations de provisions enregistrées en 2010 sur les activités de financements structurés (CHF 126.0 millions) et de Wealth Management essentiellement en relation avec l'intégration Fortis (CHF 85.8 millions). En parallèle, les produits extraordinaires de CHF 157.2 millions progressent de CHF 54.0 millions par rapport à 2010, dont CHF 68 millions sont imputables à des plus-values de cession d'immeubles (Bonivard et Philosophes à Genève, Aeschengraben à Bâle).

Compte tenu de l'évolution favorable du coût du risque et des plus-values de cession d'immeubles, le bénéfice net consolidé avant impôts 2011 du Groupe BNP Paribas (Suisse) s'établit à CHF 413.9 millions, en hausse de +13.5% par rapport à 2010. Le bénéfice consolidé après impôts 2011 est de CHF 329.4 millions.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA sont de CHF 37.4 milliards à fin décembre 2011 contre CHF 41.0 milliards fin 2010, soit -8.8%. Cette baisse de CHF -3.6 milliards s'explique par la conjonction des retraits de capitaux pour CHF -0.7 milliard et des effets performance et devises pour le solde (CHF -2.9 milliards).

COMPTES ANNUELS

Le total du bilan individuel de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 32.3 milliards, en diminution de CHF -10.1 milliards par rapport à fin 2010, largement imputable au plan d'adaptation de la taille du bilan décidé au niveau du Groupe BNP Paribas.

A l'actif, le total des créances sur les banques et des créances résultant de papiers monétaires représente CHF 14.5 milliards, soit une baisse de CHF -2.3 milliards. Les créances sur la clientèle et hypothécaires de CHF 12.8 milliards reculent de CHF -6.0 milliards, soit -32.0%. Le portefeuille de titres destinés au négoce de CHF 1.3 milliard est en baisse de CHF -1.4 milliard. Les immobilisations financières de CHF 2.2 milliards sont en baisse de CHF -0.4 milliard.

Au passif, les engagements envers les banques d'un montant de CHF 8.3 milliards sont en recul de CHF -9.0 milliards par rapport à 2010. Les dépôts de la clientèle de CHF 18.8 milliards baissent de seulement CHF -1.0 milliard. Les fonds propres, y compris les réserves pour risques bancaires généraux, s'élèvent à un total de CHF 3.1 milliards.

Au hors-bilan, le montant des engagements conditionnels, des engagements irrévocables et des crédits par engagement totalisant CHF 18.8 milliards, en progression de CHF +1.0 milliard, illustre l'importance des opérations de crédits documentaires réalisées par BNP Paribas (Suisse) SA dans le cadre de l'activité de financements sur matières premières, avec un volume traité en 2011 de CHF 276.4 milliards par rapport à CHF 279.0 milliards en 2010, soit -0.9%.

Les produits d'exploitation de CHF 985.6 millions sont en recul de -14.1% par rapport à 2010. Cette baisse des revenus de CHF -162.4 millions se répartit entre les différentes natures de produits et charges bancaires : résultats des opérations d'intérêts (CHF -49.8 millions, soit -10.0%), résultat des opérations de commissions et de prestations de services (CHF -39.2 millions, soit -7.7%), résultat des opérations de négoce (CHF

-32.3 millions, soit -76.2%, provenant des activités de négoce sur obligations et devises pour CHF -34.1 millions contrebalancées par les activités pour compte propre de dérivés sur actions et obligations pour CHF +2.1 millions) et des autres résultats ordinaires (CHF -41.2 millions, soit -40.7%, provenant essentiellement des dividendes versés par les filiales pour CHF -33.2 millions, et des revenus perçus au titre des accords de Transfer Pricing pour CHF -13.2 millions).

Les charges d'exploitation d'un montant de CHF 553.0 millions baissent de -2.7% et se répartissent entre les charges de personnel pour CHF 388.2 millions (-6.0%) et les autres charges d'exploitation pour CHF 164.8 millions (+5.9%). Cette baisse des frais généraux s'explique par les coûts de restructuration de l'intégration de Fortis Banque (Suisse) SA en 2010 et les synergies qui en ont découlé, partiellement compensée par une augmentation en 2011 des coûts des projets IT et des prestations du Groupe. Le coefficient d'exploitation de 56.1% se dégrade de 6.6 points par rapport à 2010.

Le bénéfice brut s'établit à CHF 432.5 millions, en baisse de -25.4% par rapport à 2010.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de CHF 281.8 millions baissent de CHF -48.6 millions malgré une augmentation de la dotation à la provision générale de CHF 155.0 millions (175.0 millions en 2011 au lieu CHF 20.0 millions en 2010). Hors la dotation à la provision générale, les provisions pour risque de défaillance et autres risques reculent de CHF 106.4 millions. Les produits extraordinaires de CHF 156.7 millions correspondent pour CHF 78.1 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risques de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, pour CHF 3.1 millions à des récupérations sur créances amorties, pour CHF 68.0 millions à des plus-values sur cession d'immeubles et pour CHF 5.7 millions à un gain de cession partielle d'activité. Les charges extraordinaires de CHF 13.4 millions sont constituées à hauteur de CHF 11.9 millions par un amortissement

exceptionnel de goodwill à la suite de la cession d'un immeuble ayant généré ce goodwill.

Le bénéfice net de BNP Paribas (Suisse) SA pour l'exercice 2011 s'établit à CHF 211.4 millions contre CHF 338.0 millions pour l'exercice 2010, soit -37.5%.

RATIO DE SOLVABILITÉ BÂLE II

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

Au 31.12.2011, le ratio de solvabilité de BNP Paribas (Suisse) SA selon Bâle II est de 24.3% (18.2% au 31.12.2010).

La Circulaire FINMA 2011/2 «Volant de fonds propres et planification des fonds propres - banques» entrée en vigueur au 1er juillet 2011, classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés et aux fonds propres nécessaires pour déterminer leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2. Selon ces critères, BNP Paribas (Suisse) est classée en catégorie 3, qui implique des fonds propres additionnels de 50% au titre du Pilier 2, soit un ratio de solvabilité minimum de 12% (8% au titre du Pilier 1 + 50% de 8% au titre du Pilier 2).

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Rapport financier annuel 2011 - Chapitre 5 : Pilier 3, consultable sur le site <http://invest.bnpparibas.com>).



RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

1

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

RÈGLEMENTATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération du Groupe BNP Paribas est conforme à la directive européenne CRD III et à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances du 13 décembre 2010. Le Groupe entend promouvoir la cohérence nécessaire entre les comportements des collaborateurs dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise et ses objectifs à long terme.

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le système de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA se doit d'être conforme aux dispositions de la circulaire 10/1 de la FINMA édictée le 21 octobre 2009 sur les normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers, applicable en particulier aux banques détenant des fonds propres d'au moins 2 milliards de CHF et entrée en vigueur au 1er janvier 2011.

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION

Les principes relatifs à la composition et à l'évolution de la rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA sont communs à l'ensemble du Groupe et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. Ces principes sont ajustés pour les rendre conformes à l'évolution des réglementations internationales et/ou locales ainsi qu'aux pratiques du marché.

La rémunération globale de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée de la rémunération fixe et de la rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale pourra varier selon les Métiers/Fonctions.

Plus généralement, la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA, conformément aux pratiques du Groupe, repose sur des principes d'équité et de transparence qui se traduisent notamment par :

- Un processus de révision des rémunérations annuel unique ;

- Un système de délégation rigoureux fonctionnant dans le cadre des directives décidées au niveau du Groupe ;
- Une gouvernance reposant sur un Comité des Rémunérations, un Comité Conformité, Risques, Finance (CRIF), et l'implication du Conseil d'Administration.

RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est constituée du salaire de base et rétribue le niveau de qualification et de responsabilité ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées. La rémunération fixe est déterminée en référence au marché (Local et/ou Métier).

RÉMUNÉRATION VARIABLE

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA n'est ni garantie ni contractuelle et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe.

Les principes généraux d'attribution individuelle de rémunération variable respectent :

- L'évaluation objective de la performance individuelle donnant priorité aux collaborateurs les plus performants et ayant le mieux contribué à la maîtrise des risques. Les évaluations professionnelles constituent le support privilégié pour la communication des objectifs et pour évaluer leur niveau de réalisation.
- La cohérence avec les valeurs de marché à fonctions, responsabilités et performances équivalentes.
- Les principes du Groupe, consistant pour les bénéficiaires à se conformer aux règles et procédures internes.

Les rémunérations variables des professionnels des fonctions de contrôle et de conformité sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.

Les pratiques de rémunérations variables des collaborateurs exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque de la Banque évoluent suite aux nouvelles réglementations, en particulier celles de la FINMA, et ont notamment conduit à :

- Différer une fraction des rémunérations variables sur une durée de trois ans. Le paiement des parts différées est soumis à chaque échéance à des conditions spécifiques ;
- Indexer une partie de la rémunération variable à la performance de l'action BNP Paribas, pour aligner les intérêts des bénéficiaires et ceux des actionnaires.

LE GLOBAL STOCK INCENTIVE PLAN (GSIP) - STOCK OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES

La rémunération fixe et variable peut être complétée par l'attribution individuelle de stock options et d'actions BNP Paribas dans l'objectif de motiver et de fidéliser les hauts potentiels et les cadres clés, en les intéressant à la croissance de valeur créée à long terme par le Groupe. Ces plans de fidélisation sont conditionnés à la présence continue dans le Groupe ; ils prévoient en effet une période d'acquisition de quatre ans avant l'exercice et/ou l'attribution définitive. Une fraction de l'attribution est également soumise à des conditions de performance financière.

	<u>GSIP 2011</u>	<u>GSIP 2010</u>
Stock option		
Nombre d'options attribuées	20'880	22'000
Nombre de bénéficiaires	19	23
Valeur unitaire comptable en Euros	11,03 - 12,13	13,28 - 14,98
Actions gratuites		
Nombre d'options gratuites attribuées	17'400	15'990
Nombre de bénéficiaires	102	98
Valeur unitaire comptable en Euros	45,95	48,57

Les informations relatives aux rémunérations de BNP Paribas (Suisse) SA sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en conformité avec le principe n°9 de la circulaire FINMA 10/1.

	en milliers de CHF	
Indications relatives aux rémunérations de l'exercice en cours	31.12.11 (1)	31.12.10
Rémunérations globales (2)	309'112	329'936
Nombre de bénéficiaires (moyenne)	1'893	1'826
Dont rémunérations variables (3)	50'365	69'083
Dont rémunérations différées dues (4)	2'009	4'208
Nombre de bénéficiaires	21	42
Rémunérations différées encore dues (5)	31.12.11	31.12.10
	8'037	12'383
Débit et crédit de l'exercice en cours relatifs aux exercices précédents (6)	31.12.11	31.12.10
	-3'554	-4'048
Indemnités versées en faveur du Conseil d'Administration, de la Direction Générale (Senior Management) et des personnes dont l'activité influe notablement sur le profil de risque de l'établissement	31.12.11	31.12.10
Indemnités à l'engagement	455	425
Nombre de bénéficiaires	2	3
Indemnités de départ	0	0
Nombre de bénéficiaires	0	0

(1) Les données sont établies sur base consolidée. Les rémunérations sont présentées hors coût de restructuration.

(2) Les rémunérations globales sont versées en espèces et comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que le travail supplémentaire, les jubilés et les indemnités de fin de carrière.

(3) Les rémunérations variables comprennent les attributions au titre de l'exercice ainsi que les indemnités d'engagement ou de départ versées pendant l'exercice.

(4) Les rémunérations différées dues seront versées en espèces sur trois ans et indexées en partie sur le cours de l'action BNP Paribas.

(5) Les rémunérations différées encore dues correspondent au solde restant à verser au titre des plans différés des trois années précédentes.

(6) Le crédit comptabilisé en 2010 et en 2011 correspond pour l'essentiel à une reprise de provision liée à la réévaluation des rémunérations différées des années précédentes.

2

RÔLES ET RESPONSABILITÉS
DE LA POLITIQUE
DE RÉMUNÉRATION

Le Conseil d'Administration de BNP Paribas (Suisse) SA définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il délègue au Comité du Conseil d'Administration la mise en oeuvre de cette politique.

Le Conseil d'Administration s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux Directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation.

Le Comité du Conseil d'Administration, par délégation du Conseil d'Administration, a institué le Comité des Rémunérations ainsi que le Comité Conformité, Risques, Finance (CRIF). Le Comité du Conseil d'Administration approuve les propositions du Comité des Rémunérations.

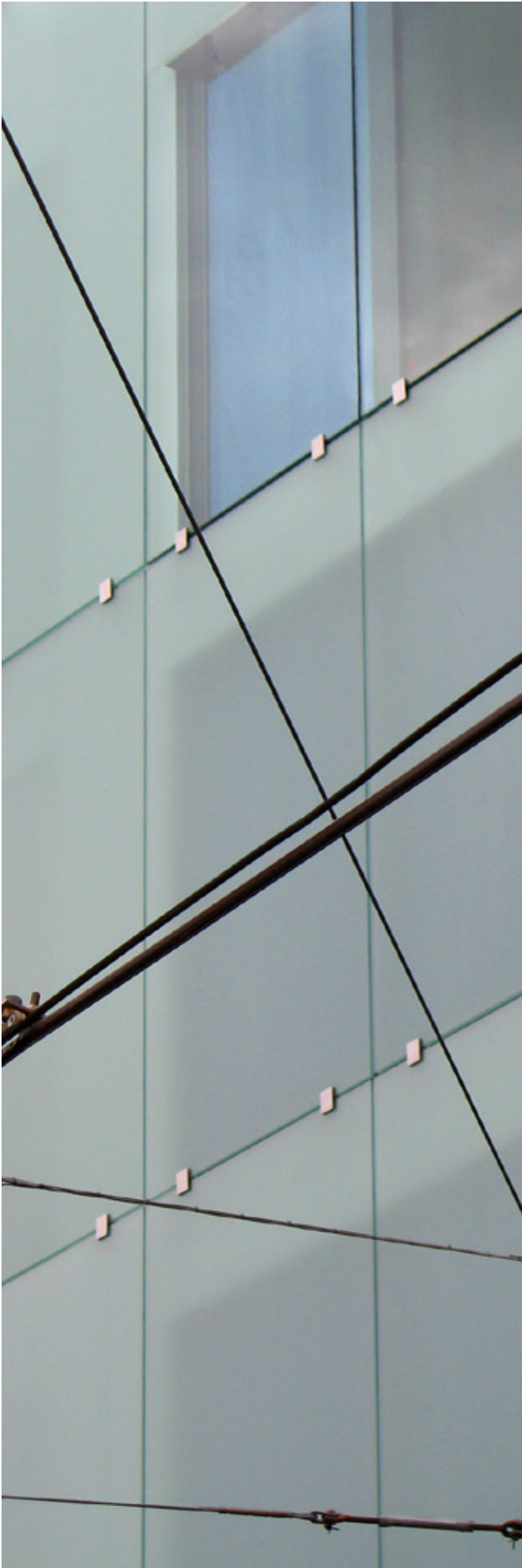
Les responsabilités principales du Comité des Rémunérations sont :

- Etudier et élaborer toute modification de la stratégie et de la politique de rémunération applicable globalement et/ou par Métier/Fonction;
- Faire des propositions sur les enveloppes attribuées aux plans de rémunérations fixes et variables, globalement et par Métier/Fonction, ainsi que veiller à ce que les systèmes de rémunération ne comportent pas d'incitation à l'adoption de comportements contraires à la politique de risques;
- S'assurer de la compétitivité des systèmes de rémunération par rapport au marché;
- Veiller à ce que les principes de non-discrimination soient respectés.

La Direction Générale présente au Comité des Rémunérations des propositions tenant compte des principes et des politiques en vigueur.

Le CRIF comprend les responsables des fonctions Conformité, Risques et Finance (ou des représentants mandatés par leurs soins) et analyse les éléments transmis par la Direction des Ressources Humaines et/ou la Direction Générale relatifs aux principes et la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA. Il émet un avis sur la conformité de la politique de rémunération au regard de la réglementation et de la politique de risques de la Banque.

Enfin, l'Inspection Générale, dans le cadre de son plan d'audit, valide la conformité de l'application des politiques de rémunération tant par rapport aux directives internes qu'aux réglementations locales et internationales.



**COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2011
BNP PARIBAS (SUISSE) SA**

BNP Paribas (Suisse) SA

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

ACTIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Liquidités	233'983'696	142'711'188
Créances résultant de papiers monétaires	7'127'022'276	11'969'907'329
Créances sur les banques	8'298'549'502	5'724'192'865
Créances sur la clientèle	12'354'507'959	18'137'943'963
Créances hypothécaires	1'001'545'898	1'241'482'804
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'261'874'598	2'689'174'008
Immobilisations financières	2'198'029'301	2'594'895'979
Participations non consolidées	4'682'222	2'137'613
Immobilisations corporelles	174'385'385	218'717'972
Valeurs immatérielles	57'307'709	95'011'511
Comptes de régularisation	397'712'523	328'382'280
Autres actifs	656'574'247	677'269'736
Total des actifs	33'766'175'316	43'821'827'248
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	13'309'533'827	12'984'497'163

BNP Paribas (Suisse) SA

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

PASSIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Engagements résultant de papiers monétaires	221'340	627'376
Engagements envers les banques	7'814'455'461	16'989'545'411
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	315'254	518'780
Autres engagements envers la clientèle	20'677'396'243	21'401'634'220
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	25'000'000
Comptes de régularisation	348'222'213	282'371'207
Autres passifs	649'547'950	1'200'463'371
Correctifs de valeurs et provisions	321'780'752	295'843'657
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Propres titres de participation	(95'026)	(95'026)
Réserves issues du capital	2'453'642	2'453'642
Réserves issues du bénéfice	3'166'301'601	2'852'627'742
Bénéfice du Groupe	329'356'726	314'617'708
Total des passifs	33'766'175'316	43'821'827'248
Total des engagements de rang subordonné	805'000'000	805'000'000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	5'334'685'449	14'498'489'345

BNP Paribas (Suisse) SA

OPÉRATIONS HORS BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	2011	2010
Engagements conditionnels	14'282'163'983	14'775'555'905
Engagements irrévocables	3'516'560'510	1'954'776'427
Crédits par engagements	1'069'098'548	1'006'473'921
Instrument financiers dérivés		
Montant des sous-jacents	38'264'216'919	40'684'789'273
Valeurs de remplacement positives	558'557'051	517'465'134
Valeurs de remplacement négatives	544'724'163	547'304'866
Opérations fiduciaires	432'160'281	1'902'782'736

BNP Paribas (Suisse) SA

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	31.12.2011	31.12.2010
PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produit des intérêts et des escomptes	676'644'390	726'578'777
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	45'931'665	36'526'925
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	26'529'546	37'804'238
Charges d'intérêts	(285'677'693)	(286'227'293)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	<u>463'427'908</u>	<u>514'682'647</u>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	263'308'953	294'209'035
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	267'697'126	303'504'268
Produit des commissions sur les autres prestations de service	19'482'392	20'225'031
Charges de commissions	(60'174'389)	(83'793'335)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	<u>490'314'082</u>	<u>534'144'999</u>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	<u>12'713'658</u>	<u>45'542'261</u>
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2'012'380	16'227
Produit total des participations	1'850'000	1'575'000
- dont autres participations non consolidées : CHF 1'850'000 (2010 : CHF 1'575'000)		
Résultat des immeubles	2'350'420	2'626'134
Autres produits ordinaires	38'881'596	51'940'033
Autres charges ordinaires	(815'385)	(3'894'365)
Sous-total autres résultats ordinaires	<u>44'279'011</u>	<u>52'263'029</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(409'016'165)	(435'907'139)
Autres charges d'exploitation	(175'003'667)	(165'093'294)
Sous-total charges d'exploitation	<u>(584'019'832)</u>	<u>(601'000'433)</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>426'714'827</u>	<u>545'632'503</u>
AMORTISSEMENTS SUR L'ACTIF IMMOBILISÉ	(49'207'895)	(66'332'170)
CORRECTIFS DE VALEURS, PROVISIONS ET PERTES	(107'145'233)	(213'442'825)
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	270'361'699	265'857'508
PRODUITS EXTRAORDINAIRES	157'228'526	103'214'786
CHARGES EXTRAORDINAIRES	(13'696'616)	(4'544'193)
IMPÔTS	(84'536'883)	(49'910'393)
BÉNÉFICE DU GROUPE	<u>329'356'726</u>	<u>314'617'708</u>

BNP Paribas (Suisse) SA

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	31.12.2011		31.12.2010	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		158'380	696'203	-
Résultat de l'exercice	329'357		314'618	-
Amortissements sur l'actif immobilisé	49'208		66'332	-
Ecart de change	23'805		48'605	
Correctifs de valeurs et provisions		27'051	136'607	-
Comptes de régularisation d'actifs		69'330	-	76'695
Comptes de régularisation de passifs	65'851		50'439	
Autres actifs	20'695	-	-	92'971
Autres passifs	-	550'915	249'268	-
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	-	-	9'321	-
Prélèvements nets sur les réserves				755
Réserves pour risques bancaires généraux		-	10'076	-
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	402'402	-	68'694	-
Participations non consolidées et participations mises en équivalence	-	2'679	-	1'110
Immobilisations financières	372'117	-	208'258	-
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	32'964			138'454
Flux de fonds de l'activité bancaire	244'022	-	774'218	-
Opérations à court, moyen et long termes	-	152'749	-	977'948
Engagements résultant de papiers monétaires		406	331	-
Engagements envers les banques	-	9'175'090	-	5'157'989
Engagements envers la clientèle		724'442	954'300	-
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	25'000	-	-
Créances résultant de papiers monétaires	4'842'885	-	1'814'376	-
Créances sur les banques		2'574'357	727'074	-
Créances sur la clientèle, y compris créances hypothécaires	6'076'361		-	291'770
Portefeuille de titres et métaux précieux destinés au négoce	1'427'299	-	975'730	-
Etat de variation des liquidités	-	91'273	203'730	-
Liquidités		91'273	203'730	-

BNP Paribas (Suisse) SA

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

BNP Paribas (Suisse) SA est la Maison-mère du Groupe BNP Paribas en Suisse, appelé aussi « le Groupe » par la suite. BNP Paribas (Suisse) SA, nommé aussi « la Maison-mère » ou « la Banque » par la suite, dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

La filiale BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, localisée au Dubaï International Financial Center (Emirats Arabes Unis), a été créée le 16 novembre 2011. Dans le cadre de cette création, le bureau de représentation de Dubaï sera fermé courant 2012.

Le périmètre de consolidation du Groupe est présenté au chapitre 2 let. a) ci-après.

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans les métiers de financement et d'investissement, son champ d'activité s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants est exercée au travers de la Maison-mère et de sa filiale située à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA, assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce un rôle de plate-forme informatique pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du

Groupe. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, ainsi que les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris et de Fortis Bank NV/SA, Bruxelles respectivement.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2011 est de 1'818 personnes (2010 : 1'832 personnes) et se répartit comme suit :

Suisse : 1'699 personnes (2010 : 1'700 personnes)

Etranger : 119 personnes (2010 : 132 personnes)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes retenus pour l'établissement et l'évaluation des comptes consolidés du Groupe formé de BNP Paribas (Suisse) SA et de ses filiales sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes. Conformément à ces dernières, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

A) PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES

Les filiales significatives dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital sont consolidées selon le principe de l'intégration globale. Les comptes sociaux des filiales sont retraités pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Les participations dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote, sont intégrées par mise en équivalence à l'exception des participations non significatives ou pour lesquelles la Banque n'est pas active dans la gestion.

La différence nette des éliminations de soldes qui résultent d'un mode de saisie différent des opérations est portée au bilan sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs».

ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'actif net de la participation acquise figure en «Valeurs immatérielles». Ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend au 31 décembre 2011 la participation dans BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale bancaire au capital de EUR 13.0 millions, audité par Messieurs Claude Palmero et Claude Tomatis à Monaco.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Les participations minoritaires ou non significatives par rapport à l'objectif visé par les comptes consolidés sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Les participations non consolidées sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations non consolidées libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations non consolidées libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de clôture.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES DES ÉTATS FINANCIERS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les postes de bilan du Groupe libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

A l'exception des opérations de change à terme qui sont évaluées au cours du terme restant à courir de la devise concernée, les opérations hors bilan sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les revenus et les charges en devises du Groupe sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe la quote-part des revenus nets réalisés en dollars US par la Maison-mère qui est convertie au cours de couverture des positions de change constituées au cours de l'exercice, et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets réalisés dans cette devise.

Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.8901 (2010 : 1.0547).

Compte tenu des cours du dollar US fin 2011, la Banque n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2012.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	31.12.2011	31.12.2010
USD/CHF	0.94070	0.93250
EUR/CHF	1.21650	1.24800
YEN/CHF	1.21450	1.14900
GBP/CHF	1.45665	1.45040

Les cours moyens utilisés en consolidation au 31.12.2011 sont USD/CHF 0.88511 (31.12.2010 : 1.04107), EUR/CHF 1.23131 (31.12.2010 : 1.38024).

Les postes des comptes de résultat des filiales libellés en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours moyen de l'exercice.

PÉRIODE DE CONSOLIDATION

La période de consolidation correspond à l'année civile.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Les opérations du Groupe sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Maison-mère.

DÉLIMITATION DES EXERCICES

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris, ainsi que de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces positions sont essentiellement détenues pour couvrir les besoins du Groupe en liquidités et sont évaluées à leur valeur d'acquisition à la date de clôture.

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêté des comptes. Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés.

Les provisions sont déterminées au cas par cas. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés en déduction des postes correspondants de l'actif.

Depuis le 1er janvier 2010, dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse) SA par BNP Paribas (Suisse) SA, les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir

compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat «Correctifs de valeur, provisions et pertes». Lorsque une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires se montent à CHF 13.3 millions au 31 décembre 2011 (2010 : CHF 29.7 millions).

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique «Créances hypothécaires».

PORTEFEUILLE DE TITRES DESTINÉS AU NÉGOCE

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes, est évalué à sa valeur de marché.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières détenues par le Groupe contiennent des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que le

Groupe ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique «Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières».

En ce qui concerne les actions faisant l'objet d'une cotation régulière, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, c'est la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque qui est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative constatée par rapport à la valeur d'acquisition est provisionnée et enregistrée sous la rubrique «Autres charges ordinaires». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en «Autres Produits Ordinaires».

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques «Engagements envers la clientèle» ou «Engagements envers les banques». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques «Créances sur la clientèle» ou «Créances sur les banques». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur prix de revient et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- immeubles : 10 à 60 ans selon les composants
- mobilier : 5 ans
- matériel bureautique : 3 ans
- autre matériel informatique : 5 ans
- logiciels : 3-5 ans
- portefeuille de clientèle : 5 ans

VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles comprennent les écarts d'acquisition sur les participations consolidées et les fonds de commerce acquis à des tiers, qui sont amortis linéairement sur 5 ans. Lorsqu'une valeur immatérielle fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

EMISSIONS

La Maison-mère procède à des émissions obligataires structurées pour sa clientèle institutionnelle, qui sont comptabilisées à leur valeur de marché.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Les risques de pertes et de dépréciation sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous «Correctifs de valeurs et provisions» à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.9 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de primes jubilaires, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs du Groupe.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les principes d'évaluation appliqués par le Groupe sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

- Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Ce principe est aussi appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.
- Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro-couverture et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs de remplacement brutes figurant au bilan sous les rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.6 et 3.7.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA conclus avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

IMPÔTS

Les entités du Groupe provisionnent les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi que les impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs.

Le cas échéant, l'impôt sur le bénéfice des entités du Groupe est ajusté en fonction des différences temporaires d'imposition. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas compensés au bilan.

Un impôt différé passif de CHF 271.4 millions est enregistré dans le poste de bilan « Correctifs de valeurs et provisions » au 31 décembre 2011 (2010 : CHF 229 millions). Ce montant a été déterminé au taux d'imposition en vigueur (24,23%) sur des provisions à caractère général de CHF 1'120.1 millions existant dans les comptes annuels statutaires des sociétés du Groupe. Il n'existe pas d'impôt différé actif au 31 décembre 2011 (2010 : idem).

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

COMMISSIONS

Les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client. Les commissions fiduciaires, les commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, les commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement sont comptabilisées au résultat prorata temporis.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

PROPRES TITRES DE PARTICIPATION

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, sous la forme d'une position séparée intitulée « Propres titres de participation ».

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

GÉNÉRALITÉS

Le Conseil d'Administration procède lors de ses réunions à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊTS

La gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur les opérations à terme des entités du Groupe sont effectués auprès de la Maison-mère. De même, cette dernière a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans des différentes entités (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

Ce mode de fonctionnement repose sur des contrats de service passés entre la Maison-mère et les sociétés du Groupe concernées, dans lesquelles ces dernières s'engagent à centraliser auprès de la Maison-mère tous leurs risques de taux et de contreparties.

A ces positions s'ajoutent les positions de négoce de la Maison-mère réalisées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Dans le cadre d'une gestion active de son bilan, le Groupe a adossé une partie des dépôts à vue de la clientèle non rémunérés à des placements sur des échéances à moyen et long terme, ceci en vue de bénéficier de taux de remplacement plus favorables que les taux du marché monétaire. De même, une partie de ses fonds propres est placée à long terme.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Seule la Maison-mère est autorisée à effectuer des opérations de négoce sur les marchés de titres, de taux et de devises pour compte propre. Elle exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

Parmi les dispositifs de contrôle mis en place par la Maison-mère dans ce domaine, il faut citer :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Maison-mère utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel aux techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêts, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

Les autres entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle. Les opérations effectuées portent principalement sur le change, les valeurs mobilières et les taux d'intérêts.

RISQUES DE CRÉDIT

Toutes les entités du Groupe appliquent de manière homogène et régulière la politique du Groupe en matière de gestion des risques de crédit.

La classification des crédits selon un système de catégories de risques interne au Groupe permet de mesurer en tout temps la qualité des portefeuilles de crédits. Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de

délégation de compétences qui se décline par entités. Chaque entité assure le contrôle des risques sur les encours accordés, de même que le contrôle du respect des délégations de pouvoir en matière de crédit, ainsi que la classification des crédits selon le système de rating interne.

La Direction des risques de la Maison-mère et son Conseil d'Administration sont informés régulièrement des risques sur une base consolidée. Un éventuel besoin en provisions est déterminé sur une base périodique.

RISQUES-PAYS

En matière de risques souverains, le Groupe a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa propre Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par le Groupe sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE : ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations. Aucune provision n'est cependant constatée au sein de la Maison-mère ou des sociétés du Groupe, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas en Suisse.

RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE RÉPUTATION

Le Groupe dispose de fonctions dédiées qui sont chargées d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, de la sécurité informatique, ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Par ailleurs, un Comité de Contrôle Interne au niveau de la Maison-mère se réunit mensuellement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

C) POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, les banques du Groupe calculent un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

D) SURVEILLANCE CONSOLIDÉE

La surveillance consolidée des différentes entités du Groupe est effectuée par la Direction de la Maison-mère qui établit des procédures de reporting et de contrôle. Elle assure ainsi un suivi régulier des opérations de ses filiales dans les limites fixées par les différents Conseils d'Administration.

Des représentants de la Direction Générale de la Maison-mère sont membres des Conseils d'Administration des entités consolidées du Groupe.

E) CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES DE PRÉSENTATION AU COMPTE DE RÉSULTAT

Au cours de l'exercice 2011, la présentation des produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre a été modifiée. Conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC-FINMA), les produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre sont enregistrés en résultat des opérations de négoce. Préalablement, ils étaient comptabilisés en résultat des opérations d'intérêts respectivement en produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce et en charges d'intérêts. Le changement de présentation a été également appliqué aux données 2010.

Par ailleurs, d'autres postes du compte de résultat ont fait l'objet de reclassement comptable afin d'assurer la cohérence avec la présentation des comptes 2011.

Les différents postes du compte de résultat impactés par ces reclassements sont présentés dans le tableau ci-après :

	31.12.2010	31.12.2010	
	avant reclassement	après reclassement	Variation
Produit des intérêts et des escomptes	757'917'826	726'578'777	(31'339'049)
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	190'490'875	36'526'925	(153'963'950)
Charges d'intérêts	(295'236'045)	(286'227'293)	9'008'752
Produit des commissions sur les opérations de crédit	264'872'723	294'209'035	29'336'312
Résultat des opérations de négoce	(101'415'674)	45'542'261	146'957'935
Charges de personnel	(439'661'427)	(435'907'139)	3'754'288
Autres charges d'exploitation	(161'339'006)	(165'093'294)	(3'754'288)

3.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

3.1

APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

Aperçu des couvertures	31.12.2011			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts:				
Créances sur la clientèle	180'772	7'305'798	4'867'938	12'354'508
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	836'355	22'548	25'665	884'568
- immeubles commerciaux	115'454		348	115'802
- artisanat et industrie				-
- autres	1'176			1'176
Total 31.12.2011	1'133'757	7'328'346	4'893'951	13'356'054
Total 31.12.2010	1'377'610	9'866'111	8'135'706	19'379'427
Hors bilan:				
Engagements conditionnels	-	3'077'425	11'204'739	14'282'164
Engagements irrévocables	-	32'204	3'484'357	3'516'561
Crédits par engagement	-	251'379	817'720	1'069'099
Total 31.12.2011	-	3'361'008	15'506'816	18'867'824
Total 31.12.2010	-	4'097'542	13'639'264	17'736'806
Prêts compromis	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
31.12.2011	579'060	230'383	348'677	348'677
31.12.2010	1'268'588	820'394	448'194	448'194

Les prêts compromis diminuent en net de CHF 99.5 millions par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des risques enregistrés par les activités de financement dans les secteurs du Shipping et du Corporate.

3.2

PORTEFEUILLE DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	31.12.2011	31.12.2010
Titres de créance	968'676	799'181
- cotés*	968'676	799'181
Titres de participation*	293'199	1'889'993
TOTAL	1'261'875	2'689'174
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	298'211	222'165

* Négociés auprès d'une bourse reconnue

3.3

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS NON-CONSOLIDÉES

	Valeur comptable		Juste valeur**	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Titres de créance	1'099'170	1'462'597	1'099'447	1'462'874
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'099'170	1'462'597	1'099'170	1'462'597
Titres de participation	729'256	734'884	753'774	759'933
- dont participations qualifiées*	728'852	725'727	728'852	725'727
Métaux précieux	369'320	397'195	369'320	397'195
Immeubles	283	220	283	220
TOTAL	2'198'029	2'594'896	2'222'824	2'620'222
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	960'419	1'462'597		
Participations non consolidées				
- sans valeur boursière	4'682	2'138		
Total des participations non consolidées	4'682	2'138		

* Au minimum 10% du capital ou des voix

** Pour les immobilisations financières non cotées, la valeur d'acquisition a été retenue comme juste valeur, corrigée le cas échéant des provisions économiquement nécessaires

3.4

RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ ET
TAUX DE PARTICIPATION DANS LES
PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

	Activité	Taux de participation 2011*	Taux de participation 2010*	Capital social au 31 décembre 2011 (en milliers)		Capital social au 31 décembre 2010 (en milliers)	
Participations consolidées							
BNP Paribas Wealth Management Monaco, Monaco	Banque	100%	100%	EUR	12'960	EUR	12'960
Participations non consolidées							
BNP Paribas (Bahamas) Ltd, Nassau (1)	Banque	100%	100%	USD	12'400	USD	12'400
BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, Dubaï (2)	Société financière	100%	-	USD	4'000	-	-
Bergues Finance Ltd, Nassau (3)	Société financière	100%	100%	USD	100	USD	100
Royale Neuve II, Luxembourg (4)	Société financière	100%	100%	GBP	500'000	GBP	500'000

* Les droits de vote sont identiques aux taux de participation

1) Participation détenue indirectement au travers de Bergues Finance Ltd. Mise en liquidation en décembre 2010 et sortie du périmètre de consolidation en 2010.

2) Cette société a été créée le 16 novembre 2011 et est titulaire d'une licence de catégorie 4, qui ne permet pas d'octroyer des crédits, ni d'effectuer de la gestion discrétionnaire.

3) Mise en liquidation en décembre 2010 et sortie du périmètre de consolidation en 2010.

4) En date du 17.01.2009, la Banque a acquis 100 % du capital actions de Royale Neuve II, société de droit luxembourgeois au capital de GBP 500 millions, soit CHF 781 millions. Cette acquisition a été réalisée dans le cadre de la stratégie d'investissement du Groupe BNP Paribas. Elle n'est pas destinée à être conservée à long terme par la Banque. A ce titre, la Banque est absente de toute gestion dans Royale Neuve II pendant la durée de l'investissement. Compte tenu des caractéristiques de cette opération, la Banque a considéré que les conditions pour intégrer Royale Neuve II dans son périmètre de consolidation ne sont pas remplies. Elle est présentée en «Immobilisations Financières».

3.5

ACTIF IMMOBILISÉ

	2011							Valeur comptable au 31.12.11
	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable au 31.12.10	Modifica- tions de l'affectation	Investis- sements	Désinves- tisements	Amortis- sements	
Participations non consolidées								
Autres participations	3'913	(1'775)	2'138	-	3'664	(985)	(134)	4'683
Total des participations	3'913	(1'775)	2'138	-	3'664	(985)	(134)	4'683
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	241'934	(92'106)	149'828	232	946	(22'761)	(3'504)	124'741
Autres immeubles	19'461	(12'113)	7'348	-	-	(7'348)	-	-
Autres immobilisations corporelles	197'795	(136'253)	61'542	(232)	11'490	(3'377)	(19'779)	49'644
Total immobilisations corporelles	459'190	(240'472)	218'718	-	12'436	(33'486)	(23'283)	174'385
Goodwill	242'101	(147'607)	94'494	-	-	(11'901)	(25'786)	56'807
Autres valeurs immatérielles	2'345	(1'827)	518	-	-	(13)	(4)	501
Total des valeurs immatérielles	244'446	(149'434)	95'012	-	-	(11'914)	(25'790)	57'308
Valeur d'assurance incendie des immeubles (1)			342'823					307'237
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles (1)			148'903					91'322
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation			594					668

(1) Concernant la filiale BNP Paribas Wealth Management Monaco, des contrats d'assurance incendie (immeubles et autres) ont été conclus globalement au niveau du Groupe BNP Paribas, France.

3.6

AUTRES ACTIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs de remplacement positives	558'557	464'192
Compte de compensation	20'723	6'549
Compte d'ordre	21'374	22'684
Autres*	55'920	183'845
	656'574	677'270

* Comprend, au 31.12.2010, un montant de CHF 150 millions de bons de la BNS à livrer à BNP Paribas SA, succursale de Luxembourg, le 3.01.2011 (date valeur).

3.7

AUTRES PASSIFS

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Valeurs de remplacement négatives	544'724	494'031
Compte d'ordre	14'136	14'041
Autres*	90'688	692'391
	<u>649'548</u>	<u>1'200'463</u>

* Comprend, au 31.12.2010, un montant de CHF 598 millions de bons de la BNS acquis le 30.12.2010 avec règlement au 3.01.2011 (date valeur).

3.8

ACTIFS MIS EN GAGE

Opérations de prêts et de pensions effectuées avec des titres

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
	Montant ou valeur du gage	
Prétention découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	2'132'753	-
Valeur comptable des engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension (en millions de CHF)	1'263'356	2'258'600
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	130'350	57'500
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subéquente a été octroyé sans restriction	<u>3'031'379</u>	<u>-</u>
Opérations de prêts et de pensions	<u>6'557'838</u>	<u>2'316'100</u>

3.9

ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance ouverts au 31 décembre 2011 auprès du Groupe s'élève à CHF 73.9 millions (2010 : CHF 53.8 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Maison-mère est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

Le Conseil de la Fondation de prévoyance de l'ex-Fortis Banque (Suisse) SA du 31 mai 2011 a décidé de dissoudre et liquider cette institution de prévoyance.

Afin d'assurer une égalité de traitement entre tous les employés, les assurés et rentiers de la Fondation de prévoyance de l'ex-Fortis Banque (Suisse) SA ont été transférés dans la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse au 1er janvier 2011.

La Maison-mère affine également ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2010 un degré de couverture de :

- 106.3% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 105.4% pour la Fondation de prévoyance Fortis Banque (Suisse) SA,
- 104.8% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les taux de couverture des engagements sont au 31.12.2011 de :

- 104.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 103.3% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les filiales du Groupe à l'étranger disposent de régimes de retraite à cotisations définies, qui sont indépendants de celui de la Maison-mère.

Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance se montent à CHF 45.5 millions (2010 : CHF 40.9 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Maison-mère procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Le montant des provisions constituées au 31.12.2011 au titre des engagements de prévoyance du Groupe est de CHF 15.5 millions (31.12.2010 : CHF 11.6 millions).

3.10

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET LEURS VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE

	Etat au 31.12.10	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.11
Provisions pour impôts latents	228'952	-	-	-	42'402	-	271'354
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques							
- Correctifs de valeurs et provi- sions pour risques de défaillance	477'903	(102'573)	-	17'435	90'812	(78'227)	405'350
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	19'294	(276)	-	(57)	1'706	(40)	20'627
- Provisions de restructuration	3'060	(1'795)	-	-	-	-	1'265
- Provisions pour engagements de prévoyance	11'568	(1'323)	-	(80)	5'483	(155)	15'493
- Autres provisions	2'109	(363)	-	-	-	-	1'746
Total des correctifs de valeurs et provisions	742'886	(106'330)	-	17'298	140'403	(78'422)	715'835
A déduire:							
Correctifs de valeurs compen- sés directement à l'actif	(447'042)						(394'054)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	295'844						321'781
Réserves pour risques bancaires généraux**	135'949						135'949

** Lors de leurs constitutions les réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de CHF 135'949 ont supporté l'impôt.

3.11

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 1er janvier 2011

Capital social libéré	320'271	Propres titres de participations	Nombre	Valeur
Réserves issues du capital	2'454	Etat au 1er janvier 2011	159	95
Réserves issues du bénéfice	2'852'628	Achats	-	-
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	Ventes	-	-
Bénéfice du Groupe au bilan	314'618	Etat au 31 décembre 2011	159	95
Propres titres de participation	(95)			
Total des capitaux propres au 1er janvier 2011 (avant répartition du bénéfice)	<u>3'625'825</u>			
Différence de conversion	(944)			
Bénéfice du Groupe	<u>329'357</u>			
Total des capitaux propres au 31 décembre 2011 (avant répartition du bénéfice)	<u>3'954'238</u>			
dont				
Capital social libéré	320'271			
Réserves issues du capital	2'454			
Réserves issues du bénéfice	3'166'302			
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949			
Bénéfice du Groupe au bilan	329'357			
Propres titres de participation	(95)			

3.12

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

31.12.2011								
A vue	Dénon- çable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Im- mobi- lisé	Total	
Actif circulant								
Liquidités	233'984						233'984	
Créances résultant de papiers monétaires		4'760'326	2'366'696				7'127'022	
Créances sur les banques	1'492'300	704	4'175'901	1'313'218	1'068'761	247'665	8'298'549	
Créances sur la clientèle		3'777'229	5'409'054	767'769	2'090'663	309'793	12'354'508	
Créances hypothécaires		726'523	74'678	7'523	52'497	140'325	1'001'546	
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'261'875						1'261'875	
Immobilisations financières	1'098'049	155'039	215'187	564'664	164'281	810	2'198'030	
Total de l'actif circulant: 31.12.2011	4'086'208	4'504'456	14'574'998	4'670'393	3'776'585	862'064	810	32'475'514
Total de l'actif circulant: 31.12.2010	5'302'798	6'927'683	13'111'065	10'076'730	4'756'772	2'324'513	747	42'500'308
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	221						221	
Engagements envers les banques	420'216	499	4'841'989	1'271'865	1'185'738	94'148	7'814'455	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		315					315	
Autres engagements envers la clientèle	11'301'640	1'635'442	6'837'411	886'529	5'656	10'718	20'677'396	
Prêts des centrales d'émis- sion de lettres de gages et emprunts							-	
Total des fonds étrangers: 31.12.2011	11'722'077	1'636'256	11'679'400	2'158'394	1'191'394	104'866	-	28'492'387
Total des fonds étrangers: 31.12.2010	14'205'413	1'581'474	19'368'111	1'014'683	2'108'033	139'611	-	38'417'325
Net 31.12.2011	(7'635'869)	2'868'200	2'895'598	2'511'999	2'585'191	757'198	810	3'983'127
Net 31.12.2010	(8'902'615)	5'346'209	(6'257'046)	9'062'047	2'648'739	2'184'902	747	4'082'983

3.13

INDICATION DES CRÉDITS ACCORDÉS
AUX ORGANES AINSI QUE DES
CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS
ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES**CRÉDITS AUX ORGANES**

Au 31 décembre 2011, les crédits accordés aux organes s'élèvent à CHF 1.6 millions (2010 : CHF 1.4 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

CRÉDITS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

	Créances		Engagements	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Bilan				
Comptes à vue	541'661	351'971	313'955	203'034
Comptes à terme	554'258	1'078'215	954'667	801'647
Valeurs de remplacement sur dérivés	2'459	6'679	3'315	7'452
	Volume total			
	31.12.2011	31.12.2010		
Hors bilan				
Engagements conditionnels	48'867	67'150		
Crédits par engagement	28'519	26'460		
Instruments financiers dérivés				
- IRS	79'700	249'700		
- Devises à terme	103'761	14'278		
- Futures de taux	1'676'000	1'931'000		
- Options titres OTC	6'057	-		
- Caps floors	9'407	-		

CRÉDITS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES ET LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS

Au 31 décembre 2011, les créances sur les participations non consolidées et sur les participants qualifiés s'élèvent à CHF 13'310 millions (2010 : CHF 12'984 millions). Les engagements envers le même cercle de contreparties atteignent CHF 5'335 millions au 31 décembre 2011 (2010 : CHF 14'498 millions). Ces créances et engagements correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec BNP Paribas SA, Paris, et ses succursales étrangères. Les engagements envers les participants qualifiés comprennent des emprunts subordonnés pour un montant de CHF 805 millions (2010 : CHF 805 millions).

Les transactions avec les sociétés liées et les participants qualifiés sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Dans le cadre de son activité de financement international, la Maison-mère a émis et reçu des garanties vis-à-vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	31.12.2011	31.12.2010
Garanties reçues	2'236'375	3'006'246
Garanties émises	534'108	736'326

La Maison-mère a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Maison-mère.

3.14

ACTIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	31.12.2011			31.12.2010		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Actifs						
Liquidités	230'605	3'379	233'984	140'677	2'034	142'711
Créances résultant de papiers monétaires	499'721	6'627'301	7'127'022	3'438'052	8'531'855	11'969'907
Créances sur les banques	373'853	7'924'696	8'298'549	591'734	5'132'459	5'724'193
Créances sur la clientèle	4'251'417	8'103'091	12'354'508	5'358'521	12'779'423	18'137'944
Créances hypothécaires	756'927	244'619	1'001'546	751'826	489'657	1'241'483
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	371'992	889'883	1'261'875	1'940'472	748'702	2'689'174
Immobilisations financières	370'522	1'827'507	2'198'029	398'922	2'195'974	2'594'896
Participations non consolidées et mises en équivalence	4'184	498	4'682	1'456	682	2'138
Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	228'467	3'226	231'693	309'847	3'882	313'729
Comptes de régularisation	302'433	95'280	397'713	251'877	76'505	328'382
Autres actifs	183'796	472'778	656'574	179'751	497'519	677'270
Total des actifs	7'573'917	26'192'258	33'766'175	13'363'135	30'458'692	43'821'827
Passifs						
Engagements résultant de papiers monétaires	221	-	221	627	-	627
Engagements envers les banques	1'153'933	6'660'522	7'814'455	1'276'254	15'713'291	16'989'545
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne placements	7	308	315	7	512	519
Autres engagements envers la clientèle	3'748'819	16'928'577	20'677'396	4'019'908	17'381'726	21'401'634
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	-	-	25'000	-	25'000
Comptes de régularisation	294'209	54'013	348'222	247'645	34'726	282'371
Autres passifs	166'628	482'920	649'548	954'914	245'549	1'200'463
Correctifs de valeurs et provisions	315'644	6'137	321'781	289'102	6'742	295'844
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948	-	135'948	135'948	-	135'948
Capital social	320'271	-	320'271	320'271	-	320'271
Propres titres de participation	(95)	-	(95)	(95)	-	(95)
Réserves issues du capital		2'454	2'454	-	2'454	2'454
Réserves issues du bénéfice	3'126'689	39'613	3'166'302	2'788'698	63'930	2'852'628
Bénéfice du Groupe	315'433	13'924	329'357	277'573	37'045	314'618
Total des passifs	9'577'707	24'188'468	33'766'175	10'335'852	33'485'975	43'821'827

3.15

ACTIFS RÉPARTIS PAR PAYS

	31.12.2011		31.12.2010	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	7'573'917	23%	13'363'135	31%
Europe	20'084'635	59%	23'018'901	53%
<i>dont France</i>	<i>13'813'402</i>	<i>41%</i>	<i>13'936'718</i>	<i>32%</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>726'066</i>	<i>2%</i>	<i>1'906'572</i>	<i>4%</i>
Caraïbes	2'799'856	8%	3'712'375	8%
Amérique Latine	131'617	0%	95'031	0%
Amérique du Nord	822'669	3%	368'084	1%
Asie, Océanie	2'086'015	6%	2'661'218	6%
Afrique	267'466	1%	603'083	1%
Total des actifs	33'766'175	100%	43'821'827	100%

3.16

ACTIFS ET PASSIFS SELON LES
MONNAIES LES PLUS SIGNIFICATIVES

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	223'941	754	8'560	729	233'984
Créances résultant de papiers monétaires	499'721	2'459'734	4'167'567	-	7'127'022
Créances sur les banques	4'005'558	1'446'143	1'325'915	1'520'933	8'298'549
Créances sur la clientèle	458'309	7'239'218	3'313'322	1'343'659	12'354'508
Créances hypothécaires	804'472	206	135'688	61'180	1'001'546
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	643'185	618'690	-	-	1'261'875
Immobilisations financières	966'624	-	12	1'231'393	2'198'029
Participations non consolidées et mises en équivalence	520	3'981	181	-	4'682
Immobilisations corporelles	173'248	-	1'137	-	174'385
Valeurs immatérielles	56'758	-	550	-	57'308
Comptes de régularisation	281'452	57'459	51'474	7'328	397'713
Autres actifs	630'232	10'090	15'603	649	656'574
Total des positions portées à l'actif	8'744'020	11'836'275	9'020'009	4'165'871	33'766'175
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	853'907	7'557'044	3'773'959	2'764'930	14'949'840
Total des actifs	9'597'927	19'393'319	12'793'968	6'930'801	48'716'015
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	174	3	44	-	221
Engagements envers les banques	2'362'257	3'113'888	1'077'610	1'260'700	7'814'455
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	22	18	275	-	315
Autres engagements envers la clientèle	1'365'874	11'260'982	5'808'539	2'242'001	20'677'396
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation	265'074	38'264	38'611	6'273	348'222
Autres passifs	547'543	61'125	40'735	145	649'548
Correctifs de valeurs et provisions	306'904	3'573	10'168	1'136	321'781
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948	-	-	-	135'948
Capital social	320'271	-	-	-	320'271
Propres titres de participation	(95)	-	-	-	(95)
Réserves issues du capital	-	-	2'454	-	2'454
Réserves issues du bénéfice	3'126'689	-	39'613	-	3'166'302
Bénéfice du Groupe	323'887	-	5'470	-	329'357
Total des positions portées au passif	8'754'548	14'477'853	7'023'519	3'510'255	33'766'175
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	693'911	4'934'239	5'777'422	3'527'432	14'933'004
Total des passifs	9'448'459	19'412'092	12'800'941	7'037'687	48'699'179
Position nette par devise	149'468	(18'773)	(6'973)	(106'886)	16'836

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN CONSOLIDÉES

4.1

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Garanties irrévocables et similaires	2'224'084	2'265'091
Garanties de prestation de garantie et similaires	535'450	337'677
Engagements irrévocables	<u>11'522'630</u>	<u>12'172'788</u>
	<u>14'282'164</u>	<u>14'775'556</u>

4.2

RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Engagements résultant de paiements différés	1'011'483	931'095
Autres crédits par engagements	<u>57'616</u>	<u>75'379</u>
	<u>1'069'099</u>	<u>1'006'474</u>

4.3

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS
OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme y compris FRAs	-	-	-			
Swaps	30'421	86'589	5'358'853	417	26'480	1'547'483
Futures			1'676'000			
Options (OTC)	1'670	1'670	196'715			
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme	115'161	114'245	6'573'248	15'753		1'994'171
Swaps combinés d'intérêts et de devises	69'587	70'363	5'118'775	1'795	4'218	952'430
Options (OTC)	22'314	22'314	2'971'658			
Titres de participation / Indices						
Contrats à terme	1'505	888	420'026			
Futures	13'580		2'814'483			
Options (OTC)	29'974	35'412	1'111'160			
Options (exchange traded)	253'262	180'427	6'924'174			
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	3'118	2'118	605'041			
Total avant impact des contrats de netting						
Total brut 31.12.2011	540'592	514'026	33'770'133	17'965	30'698	4'494'084
Total brut 31.12.2010	516'882	439'732	36'454'333	583	107'573	4'230'456
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après impact des contrats de netting						
Total net 31.12.2011		558'557			544'724	
Total net 31.12.2010		464'192			494'032	

4.4

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Placements fiduciaires		
Banques du Groupe	35'166	1'318'318
Autres banques	394'878	580'502
Sous-total	<u>430'044</u>	<u>1'898'820</u>
Prêts fiduciaires		
Banques du Groupe	1'881	3'730
Clientèle non bancaire	235	233
Sous-total	<u>2'116</u>	<u>3'963</u>
Total opérations fiduciaires	<u><u>432'160</u></u>	<u><u>1'902'783</u></u>

4.5

AVOIRS ADMINISTRÉS

Genre d'avoirs administrés	31.12.2011	31.12.2010
Avoirs sous mandat de gestion	4'358'570	5'205'246
Autres avoires administrés	33'033'869	35'809'340
Total des avoires administrés	<u>37'392'439</u>	<u>41'014'586</u>
Apports/retraits nets d'argent frais	<u>(726'761)</u>	<u>(2'589'182)</u>

Les avoires administrés regroupent les avoires de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres) de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Ils ne tiennent pas compte des avoires pour lesquels le Groupe assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 1'581 millions (2010 : CHF 1'864 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

5.1

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	31.12.2011	31.12.2010
Titres et instruments financiers dérivés*	(20'412)	3'362
Billets	585	(85)
Devises	32'541	42'265
	12'714	45'542

* Au cours de l'exercice 2011, la présentation des produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre a été modifiée. Conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC-FINMA), les produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre sont enregistrés en résultat des opérations de négoce. Préalablement, ils étaient comptabilisés en résultat des opérations d'intérêts respectivement en produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce et en charges d'intérêts. Le changement de présentation a été également appliqué aux données 2010.

5.2

CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2011	31.12.2010
Traitements	293'922	313'662
Prestations sociales	26'353	29'667
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	45'500	40'900
Autres charges de personnel	43'241	51'678
	409'016	435'907

5.3

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31.12.2011	31.12.2010
Coût des locaux	29'993	31'149
Coût de l'informatique et des autres installations	66'628	70'354
Autres charges d'exploitation	78'383	63'590
	175'004	165'093

5.4

PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2011 à CHF 157.2 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 78.4 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 3.1 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 68.0 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles et de CHF 5.7 millions à un gain sur une cession partielle d'activité. Le solde, soit CHF 2.0 millions est constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2010 les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 103.2 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 98.9 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 1.4 millions à des récupérations sur créances amorties et de CHF 0.1 million à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 2.8 millions était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.5

CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2011 à CHF 13.7 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 11.9 millions à un amortissement exceptionnel sur une immobilisation incorporelle et de CHF 0.8 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 1.0 million est constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2010 les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 4.5 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 0.6 million à des moins-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 3.9 millions était constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.6

RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

Les montants des produits et des charges répartis entre la Suisse et l'étranger sont présentés avant élimination des opérations intragroupe.

2011	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts	440'744	22'684	463'428
Résultat des opérations de commissions	465'635	24'679	490'314
Résultat des opérations de négoce	10'048	2'666	12'714
Résultats ordinaires	43'832	447	44'279
Charges d'exploitation	(552'253)	(31'767)	(584'020)
Bénéfice brut du Groupe	408'006	18'709	426'715

2010	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts	477'930	36'753	514'683
Résultat des opérations de commissions	505'115	29'030	534'145
Résultat des opérations de négoce	42'313	3'229	45'542
Résultats ordinaires	51'960	303	52'263
Charges d'exploitation	(567'608)	(33'392)	(601'000)
Bénéfice brut du Groupe	509'710	35'923	545'633



RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA
Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 23 à 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A blue ink signature of Philippe Bochud, consisting of a series of fluid, overlapping loops and strokes.

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Auditeur responsable

A blue ink signature of Alain Lattafi, featuring a large, sweeping initial 'A' followed by several smaller, connected strokes.

Alain Lattafi
Expert-réviseur

Genève, le 20 avril 2012



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2011
BNP PARIBAS (SUISSE) SA**

BNP Paribas (Suisse) SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)

ACTIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Liquidités	230'604'468	140'676'643
Créances résultant de papiers monétaires	7'127'022'276	11'969'907'329
Créances sur les banques	7'423'028'489	4'912'631'782
Créances sur la clientèle	11'758'664'927	17'534'869'385
Créances hypothécaires	1'001'508'235	1'241'433'914
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'261'874'598	2'689'174'008
Immobilisations financières	2'198'124'328	2'594'991'006
Participations	51'263'974	48'712'420
Immobilisations corporelles	228'467'243	304'845'168
Comptes de régularisation	382'874'735	318'778'774
Autres actifs	633'594'240	662'714'807
Total des actifs	32'297'027'513	42'418'735'235
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	12'432'863'688	12'186'902'258

BNP Paribas (Suisse) SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
(en francs suisses)**PASSIFS**

	31.12.2011	31.12.2010
Engagements résultant de papiers monétaires	221'340	627'376
Engagements envers les banques	8'280'863'939	17'282'074'401
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	117'424	118'588
Autres engagements envers la clientèle	18'812'436'062	19'777'231'495
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	25'000'000
Comptes de régularisation	334'694'148	274'075'976
Autres passifs	629'081'818	1'190'348'874
Correctifs de valeurs et provisions	1'166'285'395	1'007'312'851
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Réserve légale générale	617'880'227	617'880'227
Réserves pour propres titres de participation	95'026	95'026
Autres réserves	536'213'368	536'213'369
Bénéfice reporté	1'251'537'893	913'526'864
Bénéfice de l'exercice	211'381'713	338'011'029
Total des passifs	32'297'027'513	42'418'735'235
Total des engagements de rang subordonné	805'000'000	805'000'000
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés	5'797'762'466	14'787'771'468

BNP Paribas (Suisse) SA

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011
 (avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)
 (en francs suisses)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Engagements conditionnels	14'235'509'391	14'716'281'635
Engagements irrévocables	3'517'807'422	2'004'329'207
Crédits par engagement	1'069'718'683	1'007'272'452
Instrument financiers dérivés:		
Montant du sous-jacent	37'316'818'256	40'247'196'038
Valeurs de remplacement positives	548'400'903	511'870'490
Valeurs de remplacement négatives	533'576'492	541'816'601
Opérations fiduciaires	432'160'281	1'902'782'736

BNP Paribas (Suisse) SA

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	31.12.2011	31.12.2010
PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produit des intérêts et des escomptes	674'231'242	705'472'127
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	45'931'665	36'526'925
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	26'515'234	37'798'938
Charges d'intérêts	(298'258'276)	(281'541'177)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	<u>448'419'865</u>	<u>498'256'813</u>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	262'731'178	293'278'332
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	245'951'148	278'110'203
Produit des commissions sur les autres prestations de service	16'550'184	16'811'596
Charges de commissions	(58'061'639)	(81'865'191)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	<u>467'170'871</u>	<u>506'334'940</u>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	10'048'113	42'312'882
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES:		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2'013'202	16'157
Produit des participations	16'427'382	49'208'167
Résultat des immeubles	2'350'419	2'626'133
Autres produits ordinaires	39'951'728	53'131'245
Autres charges ordinaires	(815'385)	(3'894'365)
Sous-total autres résultats ordinaires	<u>59'927'346</u>	<u>101'087'337</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(388'170'508)	(412'816'778)
Autres charges d'exploitation	(164'848'814)	(155'674'907)
Sous-total charges d'exploitation	<u>(553'019'322)</u>	<u>(568'491'684)</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>432'546'873</u>	<u>579'500'288</u>
AMORTISSEMENTS SUR L'ACTIF IMMOBILISÉ	(43'173'611)	(58'406'774)
CORRECTIFS DE VALEURS, PROVISIONS ET PERTES	(281'819'545)	(233'206'788)
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	<u>107'553'717</u>	<u>287'886'727</u>
PRODUITS EXTRAORDINAIRES	156'691'781	97'690'031
CHARGES EXTRAORDINAIRES	(13'436'788)	(2'515'002)
IMPÔTS	(39'426'998)	(45'050'727)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	<u>211'381'713</u>	<u>338'011'029</u>

BNP Paribas (Suisse) SA

**PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

(en francs suisses)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	211'381'713	338'011'029
BÉNÉFICE REPORTÉ	1'251'537'893	913'526'864
BÉNÉFICE AU BILAN	<u>1'462'919'606</u>	<u>1'251'537'893</u>
REPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN		
Dividende		
- CHF 66 par action nominative de CHF 100	211'378'596	-
Report à nouveau	1'251'541'010	1'251'537'893
	<u>1'462'919'606</u>	<u>1'251'537'893</u>

BNP Paribas (Suisse) SA

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire)

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

BNP Paribas (Suisse) SA, appelé aussi « la Banque » par la suite, regroupe l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de banque privée du Groupe BNP Paribas en Suisse, nommé aussi « le Groupe ».

Dans les métiers de financement et d'investissement, le champ d'activité de la Banque s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de banque privée se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire, le conseil en matière de planification fiscale et patrimoniale.

La Banque assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA se monte à CHF 320.3 millions.

La Banque dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

La filiale BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, localisée au Dubai International Financial Center (Emirats Arabes Unis), a été créée le 16 novembre 2011. Dans le cadre de cette création, le bureau de représentation de Dubai sera fermé courant 2012.

La Banque assure un rôle de plate-forme informatique pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation, une joint venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque soustrait également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, ainsi que les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris et de Fortis Bank NV/SA, Bruxelles respectivement.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2011 est de 1'705 personnes (2010 : 1'713).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes retenus pour l'établissement des états financiers annuels sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes.

A) PRINCIPES COMPTABLES

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES DES ÉTATS FINANCIERS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du compte de résultat libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours

du jour des transactions. Fait exception à ce principe une partie des revenus nets réalisés en dollars US, qui sont convertis au cours des positions de change constituées au cours de l'exercice et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets de la Banque réalisés dans cette devise. Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 0.8901 (2010 : 1.0547). Compte tenu des cours du dollar US fin 2011, la Banque n'a pas mis en place de couverture de ses revenus 2012.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	31.12.2011	31.12.2010
USD/CHF	0.94070	0.93250
EUR/CHF	1.21650	1.24800
YEN/CHF	1.21450	1.14900
GBP/CHF	1.45665	1.45040

SAISIE DES OPÉRATIONS

Les opérations sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Banque.

DÉLIMITATION DES EXERCICES

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES

Les créances résultant de papiers monétaires sont constituées d'effets escomptés, de certificats de dépôt souscrits auprès de BNP Paribas SA, Paris, ainsi que de bons de la Banque Nationale Suisse. Ces actifs sont évalués à leur valeur d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêté des comptes sont dûment provisionnés sur la base d'évaluations réalisées dossier par dossier.

Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés au passif au bilan, puis compensés à l'actif.

Depuis le 1er janvier 2010, dans le cadre de l'activité de crédit hypothécaire reprise de l'ex-Fortis Banque (Suisse), les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des particularités locales et des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, puis compensées à l'actif au titre de correctif de valeur forfaitaire supplémentaire en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsque une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires se montent à CHF 13.3 millions au 31 décembre 2011. (2010 : CHF 29.7 millions)

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

PORTEFEUILLE DE TITRES DESTINÉS AU NÉGOCE

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes est évalué à sa valeur de marché.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières détenues par la Banque correspondent à des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que la Banque ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique « Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières ».

Pour les actions cotées, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative par rapport à la valeur d'acquisition constatée est provisionnée et enregistrée sous la rubrique « Autres charges ordinaires ». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en « Autres Produits Ordinaires ».

OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension - repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous les rubriques « Engagements envers la clientèle » ou « Engagements envers les banques ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension - reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques « Créances sur la clientèle » ou « Créances sur les banques ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

PARTICIPATIONS

Les participations permanentes sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres ou du 31 décembre 2008 pour les anciennes participations acquises avant cette date (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Le refinancement des participations libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de change de clôture.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprenant également les valeurs immatérielles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée. Elles sont présentées au bilan à leur prix de revient, déduction faite des amortissements cumulés.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- immeubles : 10 à 60 ans selon les composants
- mobilier : 5 ans
- matériel bureautique : 3 ans
- autre matériel informatique : 5 ans
- logiciels : 3-5 ans
- portefeuille de clientèle : 5 ans

ÉMISSIONS

Les émissions obligataires structurées émises pour la clientèle institutionnelle sont comptabilisées à leur valeur de marché.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Les risques de pertes et de dépréciations sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Correctifs de valeurs et provisions », à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.4 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de jubilés, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs de la Banque.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les principes d'évaluation appliqués par la Banque sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Ce principe est également appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue

aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs brutes de remplacement figurant au bilan sous les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous les points 3.1 et 3.2.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

IMPÔTS

La Banque provisionne les impôts dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice, après prise en compte des éventuels déficits fiscaux reportables de périodes fiscales antérieures.

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

COMMISSIONS

Selon leur nature, les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client, ou prorata temporis (commissions fiduciaires, commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement).

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, la Banque constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

B) COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

GÉNÉRALITÉS

Le Conseil d'Administration procède lors de ses réunions à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

La politique de suivi des risques est décrite dans trois directives cadres approuvées par le Conseil d'Administration de la Banque. Celles-ci traitent de la politique générale des risques, de la politique de négoce, ainsi que de la politique de risques de taux d'intérêts. Ces directives fixent le cadre organisationnel, les responsabilités et les compétences en ce qui concerne les processus de gestion des risques (identification, mesure, contrôle, reporting et surveillance).

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊTS

La Banque assure la gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur ses opérations à terme et celle des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. De même, elle a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans de l'ensemble des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

A ces positions s'ajoutent les positions destinées au négoce gérées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Les activités de trésorerie de la Banque s'inscrivent dans le cadre d'un système de limites et de délégations de compétences. L'octroi des limites globales d'exposition aux risques de taux est de la compétence du Comité du Conseil d'Administration. Celles-ci sont déclinées par le Comité des marchés de la Direction générale en limites opérationnelles. Le suivi des risques de taux est de la responsabilité d'une cellule indépendante des secteurs opérationnels.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

La Banque exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1er juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

La Banque dispose notamment des dispositifs de contrôles suivants :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et d'une estimation de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Banque utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel à des techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres

(taux d'intérêt, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

RISQUES DE CRÉDIT

La gestion des risques de crédit fait l'objet d'une délégation aux différentes instances de la Banque sur la base du règlement interne et de la « Politique générale des risques ». Les limites de crédit sont accordées dans le cadre des délégations de pouvoir. La classification des crédits selon un système de classes de risques internes à la Banque permet de mesurer la qualité du portefeuille de crédits. Les dossiers de crédits font l'objet d'une revue complète au moins une fois par année.

Chaque demande de crédit fait l'objet d'un dossier qui est approuvé par un comité de crédit interne dont les pouvoirs et délégations de compétences sont définis par le Comité du Conseil d'Administration.

La Direction des risques, rattachée à la Direction générale, effectue des contrôles réguliers quant au respect des délégations de pouvoir en matière de crédit et à la classification des crédits selon le système de rating interne. Elle contrôle également la qualité des crédits.

Par ailleurs, les débiteurs dont la situation est préoccupante font l'objet de rapports réguliers à la Direction. Les besoins de provision sont déterminés sur une base mensuelle.

RISQUES-PAYS

En matière de risques souverains, la Banque a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par sa Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques-pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites

dans lesquelles les lignes acceptées par la Banque sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE. Ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Aucune provision n'est cependant constatée localement, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations.

RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE RÉPUTATION

La Banque dispose de fonctions dédiées afin d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Par ailleurs, un Comité de Contrôle Interne se réunit mensuellement, avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

C) COMMENTAIRES RELATIFS À LA POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les opérations pour compte propre sont conclues dans le cadre des directives s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

La Banque traite des instruments financiers dérivés pour sa clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (terme et options), les options

sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts et métaux précieux, ainsi que les opérations sur futures.

Dans ces opérations, la Banque calcule un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond en principe à la valeur de remplacement majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès lors que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque de manière adéquate.

D) CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES DE PRÉSENTATION AU COMPTE DE RÉSULTAT

Au cours de l'exercice 2011, la présentation des produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre a été modifiée. Conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC-FINMA), les produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre sont enregistrés en résultat des opérations de négoce. Préalablement, ils étaient comptabilisés en résultat des opérations d'intérêts respectivement en produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce et en charges d'intérêts. Le changement de présentation a été également appliqué aux données 2010.

Par ailleurs, d'autres postes du compte de résultat ont fait l'objet de reclassement comptable afin d'assurer la cohérence avec la présentation des comptes 2011.

Les différents postes du compte de résultat impactés par ces reclassements sont présentés dans le tableau ci-après :

	31.12.2010 Avant reclassement	31.12.2010 Après reclassement	Variation
Produit des intérêts et des escomptes	736'811'176	705'472'127	(31'339'049)
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	190'490'875	36'526'925	(153'963'950)
Charges d'intérêts	(290'549'929)	(281'541'177)	9'008'752
Produit des commissions sur les opérations de crédit	263'942'020	293'278'332	29'336'312
Résultat des opérations de négoce	(104'645'052)	42'312'882	146'957'935
Charges de personnel	(416'571'065)	(412'816'778)	3'754'288
Autres charges d'exploitation	(151'920'619)	(155'674'907)	(3'754'288)

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1

AUTRES ACTIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs de remplacement positives	548'404	458'597
Compte de compensation	20'723	6'549
Compte d'ordre	19'207	22'573
Autres*	45'260	174'996
	633'594	662'715

* Comprend, au 31.12.2010, un montant de CHF 150 millions de bons de la BNS à livrer à BNP Paribas SA, succursale de Luxembourg, le 3.01.2011 (date valeur).

3.2

AUTRES PASSIFS

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs de remplacement négatives	534'590	488'543
Compte d'ordre	12'426	12'687
Autres*	82'066	689'119
	629'082	1'190'349

* Comprend, au 31.12.2010, un montant de CHF 598 millions de bons de la BNS acquis le 30.12.2010 avec règlement au 3.01.2011 (date valeur).

3.3

ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE LES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Opérations de prêts et de pensions effectuées avec des titres		
	Montant ou valeur du gage	
Prétentions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	2'132'753	-
Valeur comptable des engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	1'263'356	2'258'600
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	130'350	57'500
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subéquente a été octroyé sans restriction.	<u>3'031'379</u>	
Opérations de prêts et de pensions	<u><u>6'557'838</u></u>	<u><u>2'316'100</u></u>

3.4 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2011 ouverts auprès de la Banque s'élève à CHF 73.9 millions (2010 : CHF 53.8 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Banque est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

Le Conseil de la Fondation de prévoyance de l'ex-Fortis Banque (Suisse) SA du 31 mai 2011 a décidé de dissoudre et liquider cette institution de prévoyance.

Afin d'assurer une égalité de traitement entre tous les employés, les assurés et rentiers de la Fondation de prévoyance de l'ex-Fortis Banque (Suisse) SA ont été transférés dans la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse au 1er janvier 2011.

La Banque affine ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2010 un degré de couverture de :

- 106.3% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse;
- 105.4% pour la Fondation de prévoyance Fortis Banque (Suisse) SA;
- 104.8% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les taux de couverture des engagements sont au 31.12.2011 de :

- 104.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse;
- 103.3% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque.

Les cotisations de l'employeur payées aux institutions de prévoyance s'élèvent à CHF 43.6 millions (2010 : CHF 38.9 millions) et sont identiques aux cotisations reconnues dans les frais de personnel.

La Banque procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Afin de garantir à certaines catégories de collaborateurs un niveau de prestations proche du plan de retraite d'origine jusqu'aux fusions intervenues en 2001, la Banque s'est engagée à l'égard de la fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse à financer le coût de mise en oeuvre de ces garanties. Le montant des provisions au 31.12.2011 est de CHF 12.5 millions (2010 : CHF 8.3 millions).

3.5

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS ET RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

(en milliers de francs suisses)

	Etat au 31.12.10	Utili- sations conformes à leur but	Modifi- cation du périmètre et de l'affecta- tion	Recou- virements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.11
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillances et autres risques:							
- Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance	476'611	(102'540)	-	17'465	90'699	(78'075)	404'160
- Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	18'068	(80)	-	(25)	1'681	(40)	19'604
- Provisions de restructuration	3'059	(1'795)	-	-	-	-	1'264
- Provisions pour engagements de prévoyance	8'302	(1'323)	-	-	5'482	-	12'461
- Autres provisions	947'024	(363)	-	-	175'000	-	1'121'661
Total des correctifs de valeurs et provisions	1'453'064	(106'101)	-	17'440	272'862	(78'115)	1'559'150
A déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(445'751)						(392'865)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	1'007'313						1'166'285
Réserves pour risques bancaires généraux (1)	135'949						135'949

(1) Lors de leur constitution, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt.

3.6

CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES
DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS
DE 5 % DE TOUS LES DROITS DE VOTE

(en milliers de francs suisses)

	31.12.11			31.12.10		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions	320'271	3'202'706	320'271	320'271	3'202'706	320'271
Total du capital social	<u>320'271</u>	<u>3'202'706</u>	<u>320'271</u>	<u>320'271</u>	<u>3'202'706</u>	<u>320'271</u>

Le capital-actions se décompose en 3'202'706 actions nominatives de CHF 100.

		31.12.11		31.12.10	
		Nominal	Taux de voix en pourcent	Nominal	Taux de voix en pourcent
Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires liés par des conventions de vote					
droits de vote	BNP Paribas International BV*			150'014	46.84
	BNP Paribas SA, Paris	320'247	99.99	170'232	53.15
	Autres	24	0.01	25	0.01
		<u>320'271</u>	<u>100.00</u>	<u>320'271</u>	<u>100.00</u>

* Détenue de manière ultime par BNP Paribas SA, Paris.

3.7

JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 1er janvier 2011

Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	617'880
Réserves pour propres titres de participation	95
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice au bilan	1'251'538
Total des capitaux propres au 1er janvier 2011 (avant répartition du bénéfice)	<u>2'861'946</u>
Bénéfice de l'exercice	211'382
Total des capitaux propres au 31 décembre 2011 (avant répartition du bénéfice)	<u>3'073'328</u>
dont	
Capital social libéré	320'271
Réserve légale générale	617'880
Réserves pour propres titres de participation	95
Autres réserves	536'213
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949
Bénéfice au bilan	1'462'920

3.8

CRÉDITS AUX ORGANES ET CRÉANCES
ET ENGAGEMENTS ENVERS LES
SOCIÉTÉS LIÉES**CRÉDITS AUX ORGANES**

Les crédits accordés aux organes s'élèvent à CHF 1.6 millions au 31.12.2011 (2010 : CHF 1.4 millions). Ils sont gagés par des biens immobiliers. Les conditions de ces crédits sont celles du marché.

**CRÉDITS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS
LIÉES**

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par la Maison-mère, BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

Bilan	Créances		Engagements	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Comptes à vue	539'043	349'441	313'955	203'034
Comptes à terme	554'258	1'078'215	954'667	801'647
Valeurs de remplacement sur dérivés	2'459	6'679	3'315	7'452
	Volume total			
	31.12.2011	31.12.2010		
Hors bilan				
Engagements conditionnels	48'867	67'150		
Crédits par engagements	28'519	26'460		
Instruments financiers dérivés				
- IRS	79'700	249'700		
- Devises à terme	103'761	14'278		
- Futures de taux	1'676'000	1'931'000		
- Options titres OTC	6'057	0		
- Caps floors	9'407	0		

CRÉDITS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ET LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS

Les créances sur les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 12'433 millions au 31.12.2011 (2010 : CHF 12'187 millions). Elles correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec des banques du Groupe. Les conditions de rémunération de ces engagements sont conformes aux conditions de marché.

Les engagements envers les sociétés du Groupe et participants qualifiés s'élèvent à CHF 5'798 millions au 31.12.2011 (2010 : CHF 14'788 millions).

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe mondial pour les montants suivants :

	31.12.2011	31.12.2010
Garanties reçues	2'236'375	3'006'246
Garanties émises	534'108	736'326

La Banque a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Banque.

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Placements fiduciaires :		
Banques du Groupe	35'166	1'318'318
Autres banques	394'878	580'502
Sous-total	<u>430'044</u>	<u>1'898'820</u>
Prêts fiduciaires :		
Banques du Groupe	1'881	3'730
Clientèle non bancaire	235	233
Sous-total	<u>2'116</u>	<u>3'963</u>
Total opérations fiduciaires	<u>432'160</u>	<u>1'902'783</u>

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>31.12.2011</u>	<u>31.12.2010</u>
Titres et instruments financiers dérivés*	(20'411)	3'362
Billets	585	(83)
Devises	29'874	39'034
	<u>10'048</u>	<u>42'313</u>

* Au cours de l'exercice 2011, la présentation des produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre a été modifiée. Conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC-FINMA), les produits de dividendes et charges de refinancement de l'activité de dérivés sur actions pour compte propre sont enregistrés en résultat des opérations de négoce. Préalablement, ils étaient comptabilisés en résultat des opérations d'intérêts respectivement en produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce et en charges d'intérêts. Le changement de présentation a été également appliqué aux données 2010.

5.2

PRODUITS EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2011 à CHF 156.7 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 78.1 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 3.1 millions à des récupérations sur créances amorties, de CHF 68.0 millions à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles et de CHF 5.7 millions à un gain sur une cession partielle d'activité. Le solde, soit CHF 1.8 millions est constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

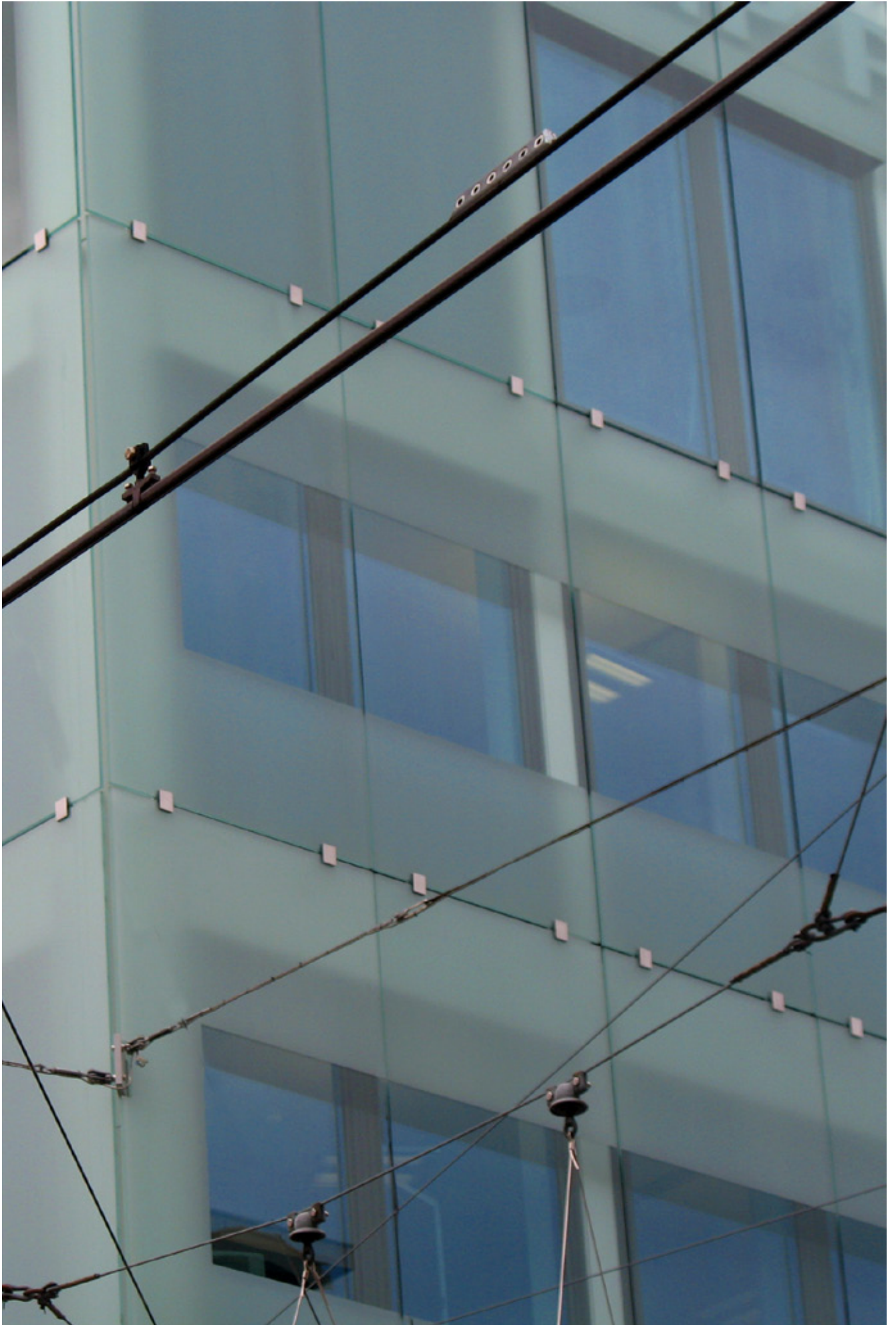
Pour l'exercice 2010 les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 97.7 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 94.7 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs, de CHF 0.8 million à des récupérations sur créances amorties et de CHF 0.1 million à des plus-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 2.1 millions était constitué de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.3

CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2011 à CHF 13.4 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 11.9 millions à un amortissement exceptionnel sur une immobilisation incorporelle et de CHF 0.8 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 0.7 millions est constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2010 les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 2.5 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 0.6 million à des moins-values sur cession d'immobilisations corporelles. Le solde, soit CHF 1.9 millions était constitué de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.



RAPPORT DU RÉVISEUR



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA
Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 67 à 91) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.



Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Bochud', written over a faint circular stamp.

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Auditeur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Lattafi', written over a faint circular stamp.

Alain Lattafi
Expert-réviseur

Genève, le 20 avril 2012

ADRESSES

SIÈGE SOCIAL BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Place de Hollande 2, CP
CH-1211 Genève 11
Tél. : +41 (0)58 212 21 11
Fax : +41 (0)58 212 22 22
Internet : www.bnpparibas.ch

SUCCURSALES BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Aeschengraben 26, CP
CH-4002 Bâle
Tél. : +41 (0)58 212 51 11
Fax : +41 (0)58 212 52 22

BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Riva a. Caccia 1a, CP
CH-6907 Lugano
Tél. : +41 (0)58 212 41 11
Fax : +41 (0)58 212 42 22

BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Selnaustrasse 16
CH-8022 Zurich
Tél. : +41 (0)58 212 61 11
Fax : +41 (0)58 212 62 22

BNP PARIBAS (SUISSE) SA
PO Box 224
Trafalgar Court
Admiral park
St Peter Port
Guernsey
GY1 3NU
Tél. : +44 1481 71 21 71
Fax. : +44 1481 71 21 72

FILIALE BNP PARIBAS WEALTH
MANAGEMENT MONACO
Avenue d'Ostende 15-17, B.P. 257
MC-98000 Monaco Cedex
Tél. : +377 93 15 68 00
Fax : +377 93 15 68 01

BUREAU DE REPRÉSENTATION
BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Representative Office
Twin Towers, 19th floor
Beniyas Road, Deira, PO Box 7233
Dubai, United Arab Emirates
Tél.: +971 4 210 6767
Fax : +971 4 222 5849

BNP PARIBAS (SUISSE) SA
Marque et Communication
Juin 2012





BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change



www.bnpparibas.ch